



Bulletin de veille dédié à l'insertion et l'adaptation des Afriques dans les tendances mondiales

*VigieAfriques* est une publication électronique de l'Observatoire sur les Afriques (CAP-Afriques), partenaire du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM). Révisée par les pair(e)s, il s'agit d'une chronique trimestrielle de veille dédiée à l'insertion et l'adaptation des Afriques dans les tendances mondiales. Elle est ouverte à tous les chercheurs, étudiants et personnes intéressées à publier un article court dans une des cinq rubriques de *VigieAfriques*.

---

« **Souveraineté numérique, intelligence artificielle et révolution quantique :**

**Où en est l'Afrique dans la globalisation de troisième vague ? »**

---

## APPEL À PROPOSITIONS

---

**Volume 4 N0 4 – octobre 2021**

---

**Sous la direction de Brice Armel Simeu, Chercheur en résidence au CEIM-LATICCE**

### Mise en perspective

La globalisation et l'apparition du cyberspace sont deux phénomènes majeurs qui ont particulièrement transformé les relations internationales, les économies et les sociétés durant ces dernières décennies. Avec l'avènement de l'intelligence artificielle et le décollage industriel attendu des technologies quantiques, la globalisation numérique s'affirme comme celle de la naissance de « l'économie quaternaire » ; un quatrième secteur d'activité en pleine croissance et développement, caractérisé par l'explosion des solutions technologiques et du phénomène de *plateformatisation* des services et des transactions. La transition numérique entraîne ainsi une hausse des échanges de services. Cette tendance réduit progressivement les coûts du commerce international et constitue une opportunité, pour le continent africain. De fait, la digitalisation des services financiers et de nombreuses procédures dans les administrations douanières et fiscales par exemple, permettent de réduire les délais des services aux citoyens, facilitant les opérations du secteur privé. L'insertion des pays du continent dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM) régionales et mondiales est ainsi progressivement impulsée par le numérique. Mais ces transformations ne se font pas sans menaces et rivalités.

En effet, les rapports de force se reconfigurent et la course à la puissance se traduit littéralement en course à la technologie, au développement des algorithmes et à la maîtrise des mégadonnées (big data) devenues « les mines d'or » du 21<sup>ème</sup> siècle. Technologie

5G, internet des objets (IoT), service infonuagique, cryptomonnaies, block Chain, data center ; les enjeux du développement des technologies de l'information et de la communication sont de plus en plus importants et complexes. Les firmes multinationales du numérique américaines (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft, Netflix) et chinoises (Baidu, Huawei, Alibaba, Tencent, Xiaomi) se livrent une compétition rude pour s'imposer en maître du jeu de cette « économie quaternaire », en se déployant dans tous les compartiments de l'écosystème du web pour établir leur pouvoir de marché. Au-delà des rivalités économiques et commerciales, les enjeux sécuritaires, géopolitiques et de souveraineté sont au cœur des stratégies étatiques pour le contrôle des flux transnationaux des données et des infrastructures critiques de la société de l'information.

Le développement technologique et l'accélération de la transition numérique soulèvent des défis collectifs auxquels les États doivent faire face. Cybersécurité, illectronisme, connectivité, circulation des données, cybercriminalité, cyber espionnage ; les défis sont multiples et les rivalités réelles. Sur ces nouveaux champs de confrontations pour le contrôle des ressources de l'internet, les Afriques semblent reléguées au second plan, voire négligées. Le continent n'est évoqué le plus souvent dans la littérature que lorsqu'on traite des questions de solidarité numérique, de cybercriminalité, d'analphabétisme numérique, de déficits de connectivité, ou de faible couverture d'internet. Pourtant les enjeux sont particulièrement saillants pour les pays africains, et la souveraineté numérique est désormais un enjeu essentiel de l'autonomie stratégique. Comment le continent aborde-t-il la transition numérique en cours ? Qui contrôle les données (big data) des Africains ? Qui construit, entretient et développe les infrastructures critiques de télécommunications et d'internet dans les Afriques ? Existe-t-il des stratégies nationales de contre-espionnage numérique et comment fonctionnent-elles ? Où se situe les pays africains par rapport à l'intelligence artificielle et la recherche quantique ? Quelles sont les avancées politiques et technologiques en matière d'appropriation et de développement des TIC ?

Au-delà des conférences, colloques, séminaires, forum, et autres rencontres pertinentes à cet égard, ce numéro de *VigieAfriques* a vocation à explorer et interroger les initiatives, les politiques, et les stratégies développées par et au sein des pays africains et visant à positionner le continent face aux enjeux de la globalisation numérique.

Les articles retenus seront répartis dans les diverses rubriques de la chronique.

## Rubriques de la chronique

### TENDANCES

Arrêt sur une théorie ou une pratique émergente au niveau mondial.

Nous sollicitons des articles d'un maximum de 2500 mots pour cette rubrique destinée à attirer l'attention sur une tendance mondiale d'intérêt théorique ou pratique, pour le continent africain. Le choix d'une tendance est large : en recherche et innovation, en éducation, en santé, etc.

### REPÈRES

Cette rubrique fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique. Cette rubrique peut être thématique (une recension de quelques articles et ouvrages inédits ou récents publiés dans un domaine relié à l'un des axes thématiques de nos regroupements) ou géographique (recension des recherches et parutions reparties par pays ou sous-région en Afrique). L'exercice consiste à attirer l'attention du lecteur sur quelques parutions d'intérêt, en se bornant à fournir une présentation globale (un paragraphe de 75 à 100 mots) du contenu d'un article, d'un ouvrage, d'un rapport, de résultats d'une recherche avec leur référence complète pour susciter la curiosité et en faciliter l'accès. Nombre de parutions visé : entre 8 et 10, faisant l'objet d'un texte d'un maximum de 750 mots.

### RÉFORMES

Nous sollicitons des articles d'un maximum de 2500 mots. La rubrique « Réformes » comprend des résumés, des témoignages ou des expériences synthétiques de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques. Les auteurs intéressés par cette rubrique doivent éclairer

les lecteurs sur ce qui se passe dans quelques pays africains en termes d'innovation, de réformes ou sur la façon dont les évolutions de la gouvernance mondiale agissent sur les pays africains.

## FOCUS

Focus s'arrête sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier relié à l'un des axes de recherche du CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation. Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, qui a été répétée et qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes ou, en l'occurrence, de pays puissent l'adopter. Une pratique exemplaire doit répondre à certaines caractéristiques : être validée par les parties prenantes/utilisateurs finaux, être axée sur des résultats et des facteurs clés de succès, avoir eu de l'impact, être durable et reproductible. L'auteur d'une pratique exemplaire doit démontrer dans son texte que ladite pratique a fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qu'il la recommande, dès lors, comme modèle. Les textes soumis sous cette rubrique ne doivent pas dépasser 2000 mots.

**SOUS LA LOUPE** : Actualités ou événements à surveiller. Cette rubrique est réservée à ce qui retient ou va retenir l'attention au sein du Continent africain, quel que soit le pays ou le thème et qui est de nature à avoir un impact sur le développement du continent. La recension de ces actualités et événements fera l'objet d'une page du bulletin et doit se limiter à un maximum de 500 mots.

## Soumettre une proposition d'article

Les propositions (d'une longueur de 150 mots) et les textes doivent être envoyés en format Word à l'adresse suivante :

[Brice.simeu@yahoo.fr](mailto:Brice.simeu@yahoo.fr)

Avec CC à :

[mballa@ualberta.ca](mailto:mballa@ualberta.ca)

Ils doivent comporter les éléments suivants :

- Prénom et Nom de l'auteur
- Notice biographique de l'auteur (Domaine d'expertise, Fonction et affiliation institutionnelle de l'auteur)
- Identification du choix de la rubrique
- Intitulé et résumé de la proposition (environ 150 mots)
- Une mention claire du nombre de mots utilisés.

## Présentation des articles

Les notes seront présentées en fin de page et seront identifiées en chiffres arabes.

La bibliographie complète doit être formulée comme suit :

- Livre : Dostaler, Gilles et Michel Beaud (1996). *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, éditions du Seuil, 444 pages.
- Revue : Dutraive, Véronique (1993). La firme entre transaction et contrat : Williamson épigone ou dissident de la pensée institutionnaliste, *Revue d'économie politique*, vol. 103, n° 1, pp. 83-105.
- Article de livre : Élie, Bernard (1997). Contre l'apartheid économique : le combat politique, dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ? Études d'économie politique*, vol.13, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 179-18.

N.B. Le premier nom avant la date de la référence est le nom de famille, suivi du prénom {ex. dans Élie, Bernard (1997), Élie est le nom de famille}

**Les articles non conformes à ces indications éditoriales ne seront pas considérés, puisque ces dernières font partie des critères de qualité de l'article.**

## Calendrier

Les auteurs intéressés doivent respecter les échéances suivantes :

- 25 juin 2021 : Appel à propositions
- 23 août 2021 : date limite de soumission des propositions
- 30 août 2021 : confirmation des propositions retenues
- 30 septembre 2021 : date limite de réception des manuscrits :
- 11-16 octobre 2021 : validation des manuscrits finaux
- 22 octobre 2021 : publication du numéro

---

### CAP-Afriques

---

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires partenaires du CEIM-UQAM, est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation en Afrique, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision, sur la base de données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Il se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. Tout en continuant à œuvrer notamment pour la recherche, les universités et universitaires fédérées dans le cadre du CAP-Afriques entendent mettre leur savoir et les résultats de leurs travaux sur les pays africains au service des décideurs, de la société et des métiers, tout en bénéficiant de champs inexplorés ou rarement exploités par les chercheurs, du fait du cloisonnement imposé par les spécialités par domaine ou secteur d'activité. Au sein du CAP-Afriques, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour l'Afrique. Les recherches en cours mobilisent les experts travaillant sur les sujets reliés aux domaines suivants, structurés en huit regroupements thématiques: 1) Régionalismes; 2) Négociations internationales; 3) Changements climatiques; 4) Transformations digitales; 5) Gouvernance; 6) Mobilisation de ressources intérieures; 7) Planification et statistiques; 8) Transformation structurelle des économies.

## Comité de rédaction de VigieAfriques

**GueldichHajer**, Université  
de Carthage, Tunisie

**Mama Hamimida**, Université  
Hassan II, Casablanca, Maroc

**Nora Marei**, CNRS, France

**Léonard Matala-Tala**,  
Université de Lorraine, France

**Charlie Mballa**, University  
of Alberta, Canada



## CAP-Afriques

### Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est  
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640  
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

### Adresse postale :

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succ. Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 546-5059

Courriel: [mballa@ualberta.ca](mailto:mballa@ualberta.ca)

Site web : [www.cap-afriques.com](http://www.cap-afriques.com)

## Direction du CAP-Afriques

### Charlie Mballa, directeur

Professeur-enseignant, Campus Saint-  
Jean - University of Alberta Chercheur,  
Centre d'études sur l'intégration et la  
mondialisation

(CEIM)[mballa@ualberta.ca](mailto:mballa@ualberta.ca)

### HajerGueldich, directrice adjointe par intérim

Professeur agrégée en Droit international  
à l'Université de Carthage- Tunisie /  
Membre élu et rapporteur général de la  
Commission de l'Union africaine pour le  
Droit international

(CUADI)[hajer.gueldich@yahoo.fr](mailto:hajer.gueldich@yahoo.fr)

## Abonnez-vous

Au fil RSS 